

# INSTALLATIONS CLASSEES

## DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE (ARTICLE R181-13 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

ETAPE 7.2 – CAPACITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES  
CONFORMÉMENT AU 3° DE L'ARTICLE D181.15.2.I DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

### Carrière de la Clarté-Ranguilléan Commune de Perros-Guirec (22)

**Projet porté par la SOCIETE ARMORICAINE DE GRANIT**

La Clarté 22700 PERROS-GUIREC

Contact : M. Gabriel LE PENNUISIC

**AFFAIRE N° 2020-982**

Date d'édition du rapport : 16/09/2022 complété le 24/04/2024

**AUTEUR : Coralie LEMARCHAND**

Email : coralie.lemarchand@socotec.com - Tél. : 06.17.43.23.23

**AXE SAS – SOCOTEC Environnement et Sécurité**

**Pôle d'expertise réglementaire**

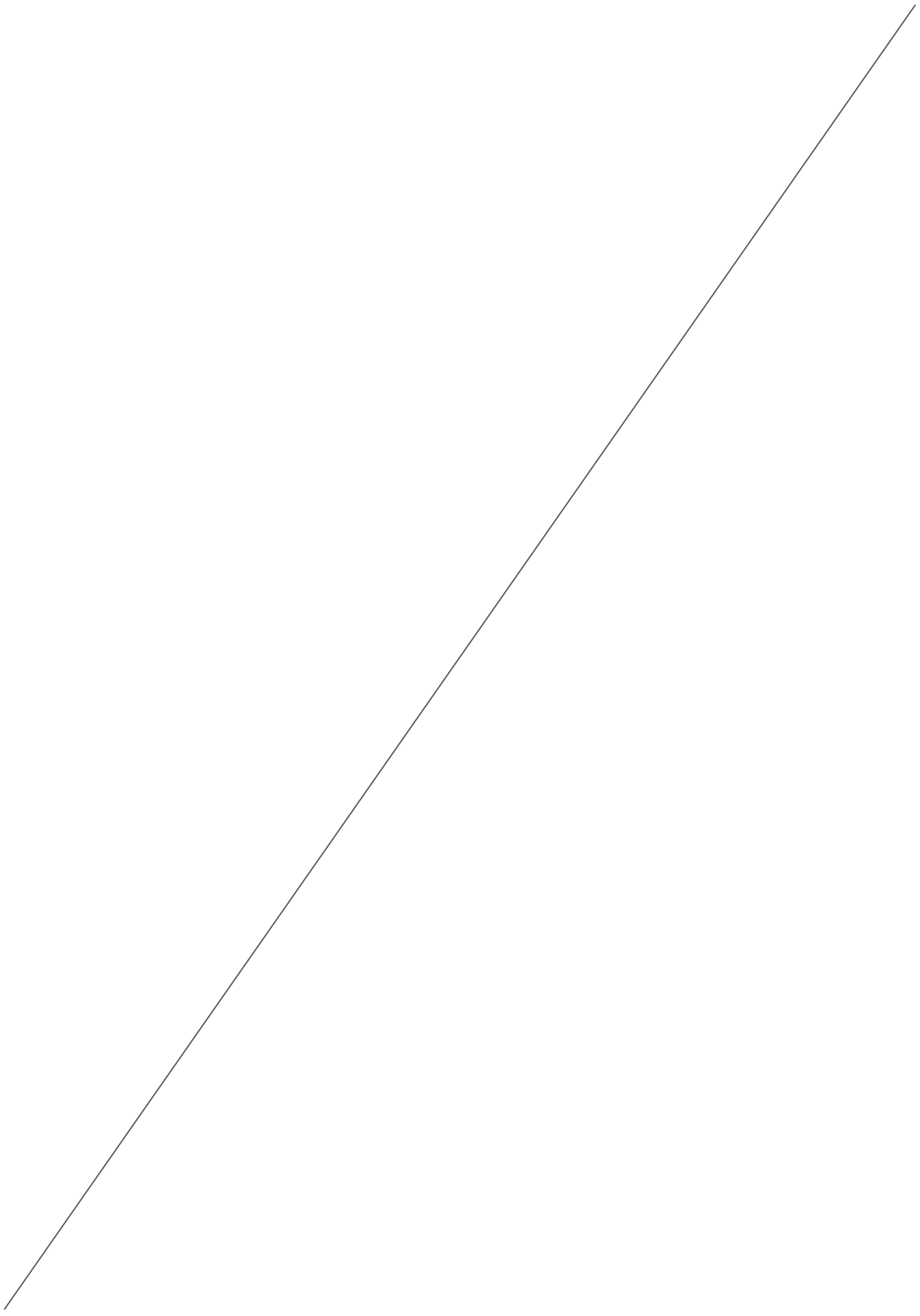
Campus de Ker-Lann – 1 rue Siméon Poisson – 35170 BRUZ

Tél : (+33)2 99 52 52 12

SOCOTEC ENVIRONNEMENT - S.A.S au capital de 3 600 100 euros – 834 096 497 RCS Versailles

Siège social : 5, place des Frères Montgolfier- CS 20732 – Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex – France

[www.socotec.fr](http://www.socotec.fr)



## ➤ CAPACITÉS TECHNIQUES

### □ Sites

La SOCIETE ARMORICAINE DE GRANIT exploite 5 carrières à Perros-Guirec :

- la carrière située au lieu-dit "Ranguillegan" dite "SAG 1",
- la carrière localisée au lieu-dit "Mesgoué" dite "SAG 2",
- la carrière dite de La Clarté (ex-Hignard),
- la carrière située au lieu-dit "Cléguer" dite "SAG 4",
- la carrière située au lieu-dit "Ranguillégan" qui fait l'objet de la présente demande.

Le granite de la Clarté est exploité depuis plus d'un siècle. La SOCIETE ARMORICAINE DE GRANIT a ainsi été créée en 1979 et la carrière de la Clarté-Ranguillégan est exploitée depuis 1976. Les années d'exploitation menées sur les différentes carrières locales ont permis à la SOCIETE ARMORICAINE DE GRANIT d'acquérir une solide expérience et de bénéficier des compétences et des moyens techniques conséquents. Les savoir-faire acquis au fil des années lui permettent de conduire les projets liés à ses carrières dans les meilleures conditions, et d'assurer ensuite leur bon fonctionnement en termes de sécurité et d'environnement.

### □ Personnel

La SOCIETE ARMORICAINE DE GRANIT emploie 6 personnes dont 3 au sein de la carrière de la Clarté-Ranguillégan (un chef de carrière et 2 foreurs).

### □ Matériel

Le matériel d'extraction de la SOCIETE ARMORICAINE DE GRANIT sur la carrière de la Clarté-Ranguillégan est le suivant :

- 2 scies à fil de diamant Grani Roc,
- 1 foreuse Hydraulique Tamrock,
- 1 foreuse Fond de Trou Benetti,
- 1 pelle Hitachi ZX350/R,
- 1 pelle Liebherr 954C,
- 1 chargeuse Volvo 330E,
- 1 tombereau Volvo A25C,
- 1 compresseur mobile.

Elle dispose également sur d'autres sites du matériel suivant :

- 1 scie à fil de diamant Grani Roc,
- 1 foreuse Fond de Trou Spectre I,
- 1 foreuse Hydraulique Sandvik DQ240R,
- 1 foreuse Hydraulique Tamrock,
- 1 tracteur Valtra,
- 1 tombereau Volvo A20,
- 1 tombereau Volvo A25C,
- 1 pelle Komatsu PC240LC-11,
- 1 pelle Caterpillar CAT245D,
- 1 pelle Liebherr 954B,
- 1 mini-pelle Komatsu PC55-MR3,
- 1 chargeuse Caterpillar CAT 988F,
- 1 chargeuse Caterpillar CAT 988G.

**Au vu des personnels et matériels dont elle dispose par elle-même mais également au travers de son appartenance au groupe BRACHOT, entreprise créée en 1901 et possédant 20 carrières dans le monde entier, la SOCIETE ARMORICAINE DE GRANIT dispose des capacités techniques nécessaires à la bonne exploitation de la carrière de la Clarté-Ranguillégan.**

**BANQUE DE FRANCE**  
EUROSYSTEME

**Banque de France**  
**Service des Entreprises**

599871 1511 744  
C90 1/ 1 2



**Référence du courrier :**  
**COTEJ/316431683**

**SOCIETE ARMORICAINE DE GRANIT**  
**M VAN OVERBERGHE DIRK**  
**LA CLARTE**  
**22700 PERROS GUIREC**

Conformément à la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux informations contenues dans Fiben, fichier qui a reçu une autorisation de la Cnil (délibération n°87-69 du 7 juillet 1987, confirmée par la délibération n° 2009-498 du 17 septembre 2009), et d'un droit de rectification. Les demandes devront être transmises à l'adresse précisée ci-dessous. Par ailleurs, nous vous signalons que la cote attribuée par la Banque de France ne saurait être utilisée à des fins publicitaires.



Le 10 mai 2021

Monsieur,

La Banque de France recense un certain nombre d'informations concernant les entreprises et leurs dirigeants. Ces renseignements permettent notamment de réaliser des études sur la situation financière des entreprises françaises, de fournir des éléments d'analyse pour les opérations de refinancement des établissements de crédit auprès des Banques Centrales dans le cadre de l'Eurosysteme, d'apprécier la qualité des créances portées par ces derniers sur les entreprises au regard des exigences prudentielles. À partir de ces informations la Banque de France attribue une cotation aux entreprises et un indicateur à leurs dirigeants. La cotation peut ainsi s'appuyer sur l'analyse des documents comptables d'une entreprise, si celle-ci réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à 750 K€ (sauf cas spécifique des holdings).

D'une manière générale, la cotation attribuée par la Banque de France a pour objectif d'exprimer d'une façon synthétique le risque de crédit présenté par une entreprise. **Elle exprime sa capacité à honorer l'ensemble de ses engagements financiers sur un horizon de 3 ans.** Elle est composée d'une cote d'activité et d'une cote de crédit. Leur signification est consultable dans le flashcode ci-après, sur notre site internet: <https://entreprises.banque-france.fr/info>, ou sur simple demande à l'adresse précisée ci-dessous.

A la suite du dernier examen de la situation de votre entreprise, nous vous informons que nous lui avons attribué **la cotation H5+**.

Le cas échéant, cette cotation tient compte de la situation de l'entreprise et de son degré d'intégration dans le groupe auquel elle appartient. Dans ce cas, la cotation est susceptible d'être révisée au vu de la situation de l'entité consolidante, notamment à la suite de l'analyse de ses derniers comptes consolidés.

Votre chargé de dossier se tient à votre disposition pour organiser si besoin un entretien au cours duquel vous pourrez obtenir toutes les explications que vous souhaitez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice,  
Laurence DHAUSSY

La cotation



Ref : CoteJsr0

## ➤ **CAPACITÉS FINANCIÈRES**

### □ **Chiffre d'affaires et résultats de la société**

La SOCIETE ARMORICAINE DE GRANIT assure son équilibre financier à partir de la commercialisation des blocs de granite et des produits fabriqués à partir du granite (produits funéraires, produits de voiries, ...).

Le tableau ci-dessous synthétise les principaux chiffres des derniers bilans financiers de la SOCIETE ARMORICAINE DE GRANIT :

<b>Année</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Chiffres d'affaires (€)	836 416	781 621	649 228
Résultats nets (€)	- 4 141	- 54 991	- 95 963

Outre ses propres capacités financières, la SOCIETE ARMORICAINE DE GRANIT peut bénéficier du concours financier du groupe BRACHOT dont elle est une filiale pour des opérations et investissements importants. Le tableau suivant synthétise les derniers résultats du groupe BRACHOT :

<b>Année</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Chiffres d'affaires (€)	122 785 104	126 093 315	124 802 749
Résultats nets (€)	2 596 191	5 488 120	5 566 069
Effectifs	483	471	442

Ces bons résultats soulignent les capacités du groupe BRACHOT à réaliser des investissements au sein des différentes carrières du groupe.

### □ **Cotation banque de France de la société**

Outre les éléments présentés ci-avant, une cotation Banque de France de la SOCIETE ARMORICAINE DE GRANIT est présentée ci-contre à titre de justificatif.

Cette cotation est établie par la Banque de France en prenant en compte la situation financière de la SOCIETE ARMORICAINE DE GRANIT.

La cotation « H5+ » attribué à la société par la Banque de France en mai 2021 montre que :

- le chiffre d'affaire de la société est compris entre 0,75 et 1,5 millions € (lettre H),
- la capacité de la SOCIETE ARMORICAINE DE GRANIT à honorer ses engagements financiers est considérée comme « assez faible » par la Banque de France (chiffre 5+).

**Ces éléments soulignent que la SOCIETE ARMORICAINE DE GRANIT, notamment à travers son appartenance au groupe BRACHOT, dispose des capacités financières nécessaires à l'exploitation de la carrière de la Clarté-Ranguillégan, et en particulier à la réalisation des mesures environnementale prévues (cf. coûts au chapitre II.12 de l'étude d'impact).**

